

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 9 mai 2023

Présidence : M. Jean-Michel Rech

Présents : MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro – Patrick Ruiz

Excusé : M. Mebarek Guerroumi

Le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

RAPPEL – PLAY OFFS

Comme indiqué dans l'Officiel 34 N° 35 du 21 avril 2023 :

Afin d'attribuer le titre de champion dans le cas de plusieurs poules dans une même division, une phase finale (play-off) sera organisée en fin de saison.

Pour les U17 D1 à 3 poules, sur une journée, les 3 équipes se rencontrent sur une durée de 45 mn. L'équipe ayant obtenu le plus de points sera sacrée championne de U17 D1.

Pour les U15 D3 à 6 poules, sur une journée deux mini championnats à 3 équipes seront organisés. Les équipes premières de ces deux mini championnats se rencontreront sur une deuxième journée pour la finale.

Pour les divisions à 2 poules, les équipes se rencontreront pour la finale.

Trois sites seront choisis pour accueillir les phases finales, deux le 3 juin et un le 10 juin 2023.

Play-offs (proposition d'organisation)

3/06	1 site :	13h finale U15D1 (2 équipes)	15h30 finale U15F	18h finale seniors F
	1 site :	10h30 finale U14 Territoire (2 équipes)	13h U15D3 (3 équipes)	16h U15D3 (3 équipes)
10/06	1 site :	13h finale U15 D3 (2 équipes)	15h30 finale U17 D3 (2 équipes)	18h finale U17 D1 (3 équipes)

Les clubs qui souhaitent se positionner pour organiser ces play-offs sont invités dès à présent à faire acte de candidature par mail à l'adresse de messagerie competitions@herault.fff.fr.

La Commission tient à remercier chaleureusement le club S.C. ST THIBERIEN qui s'est porté candidat pour accueillir les finales du 10 juin 2023 et reste dans l'attente de candidatures des clubs pour les deux sites du 3 juin 2023.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U15 TERRITOIRE

CLERMONTAISE 1/ST CLEMENT MONT 2

Du 6 mai 2023

Est reportée au 17 mai 2023

(Installations fermées – Accord des clubs)

RAPPEL – COUPES DE L'HÉRAULT

Les Finales de Coupes de l'Hérault U19, U17 et U15 se dérouleront le week-end du 21 mai 2023 sur les terrains de la Présidente à Béziers, avenue Pierre de Coubertin :

Coupe de l'Hérault U19 le dimanche 21 mai 2023 à 10h sur Présidente 2 (pelousé)

VIL.MAGUELONE PALAVA 1/AGDE RCO 1

Coupe de l'Hérault U17 le samedi 20 mai 2023 à 11h sur Présidente 2 (pelousé)

ST CLEMENT MONT 2/M. ATLAS PAILLADE 1

Coupe de l'Hérault U15 le dimanche 21 mai 2023 à 11h sur Présidente 1 (synthétique)

LUNEL GC 2/CLERMONTAISE 1

INFORMATION AUX CLUBS

FC 3MTKD 1/PEROLS ES 1

55264.1 – U17 D3 (A) du 7 mai 2023

La Commission a transmis le dossier à la Commission Règlements & Contentieux pour ce qui la concerne.

FORFAIT

SAUVIAN FC 2

55330.1 – U17 D3 (B) du 6 mai 2023

À ST ANDRE SANGONIS OL 1

Courriel du 3 mai 2023

Amende : 14 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

JACOU CLAPIERS FA 1

55201.1 – U17 Territoire du 7 mai 2023

CORNEILHAN LIGNAN 1

55329.1 – U17 D3 (B) du 7 mai 2023

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 16 mai 2023**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 16 mai 2023 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz